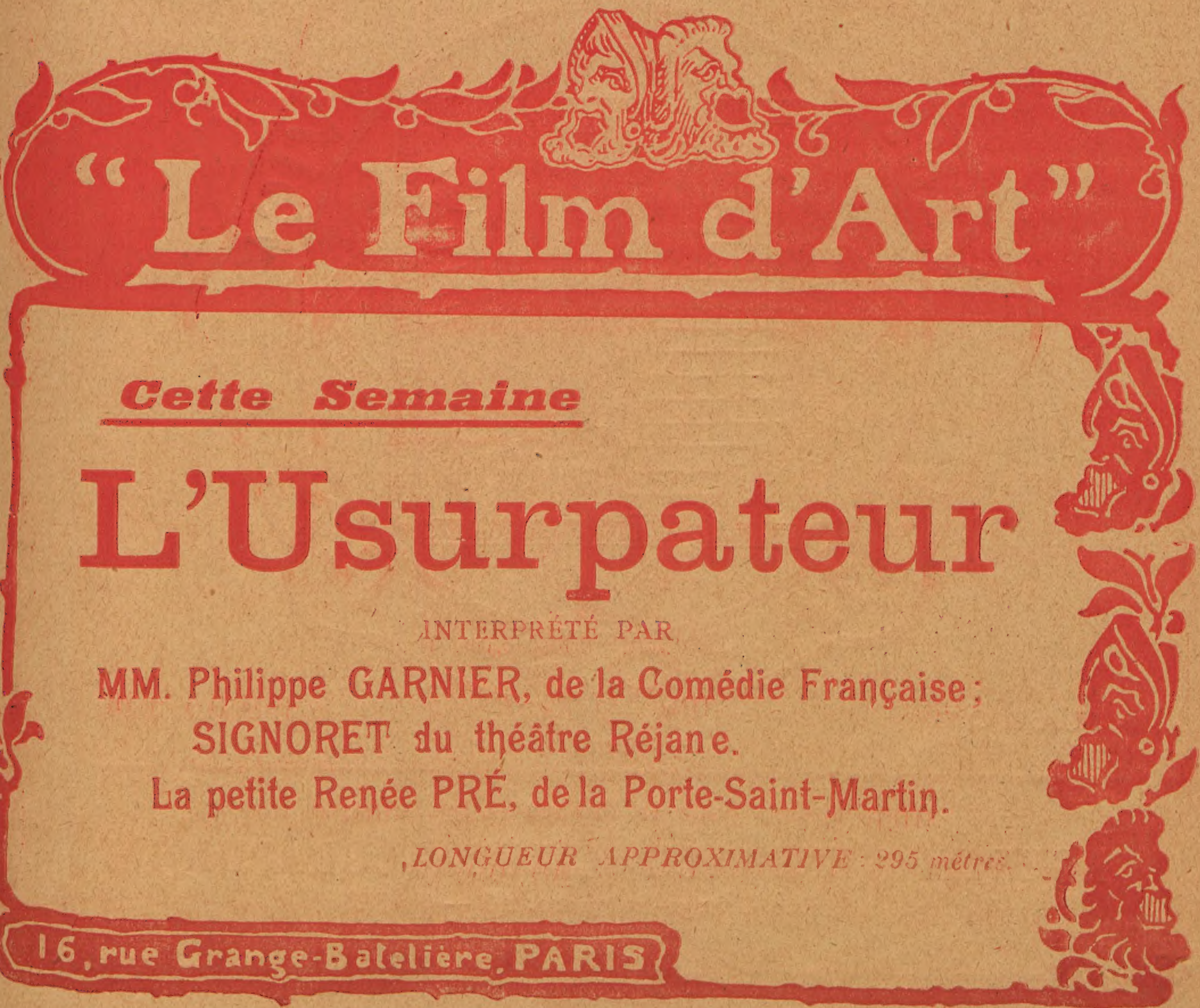


Le Courrier

Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :		Directeur : Ch. LE FRAPER	LA PUBLICITÉ
Un an.	FRANCE 10 fr.	<i>Rédaction et Administration</i>	est reçue
Un an.	ÉTRANGER 12 50	9, rue des Petites-Ecuries, PARIS	aux Bureaux du Journal



“Le Film d'Art”

Cette Semaine

L'Usurpateur

INTERPRÉTÉ PAR

MM. Philippe GARNIER, de la Comédie Française;
SIGNORET du théâtre Réjane.

La petite Renée PRÉ, de la Porte-Saint-Martin.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 295 mètres.

16, rue Grange-Batelière, PARIS

EXPLOITANTS!

DEMANDEZ CHAQUE SEMAINE
Le Film sensationnel
DE
PHAROS - FILM



MARQUE

DÉPOSÉE

Seuls agents pour la France et la Belgique

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, 16 — PARIS

Société "CINÉS"

Capital 3.750.000 francs entièrement versés



PROGRAMME Numéro 3

UNE AVENTURE DE HENRI IV.	227 mètres env.
ANTIDOTE (Comédie sentimentale)	164 —
LE CHEVALIER FANTOME (Drame pathétique)	341 —
LES CINQ VAGABONDS	113 —
LÉA FAIT DE LA GYMNASTIQUE.	145 —
ZAGABRIE (Croatie), plein air.	123 —

11, RUE SAINT-AUGUSTIN, 11

Téléphone : 218-53

PARIS

Adr. télégr. : CINÉS-PARIS

LES FILMS SONT VISIBLES LES SAMEDIS ET LUNDIS A 4 HEURES

NORDISK FILMS

FRANCE - BELGIQUE - EXPORTATION

Agent Général : **LOUIS AUBERT**

40, Boulevard Bonne-Nouvelle, 40, PARIS

TELEPHONE 303-91

ADRE E TELEGR. AUBERF LM-PARIS

LA

Maison Louis AUBERT

TOUS LES EXPLOITANTS LE SAVENT

FAIT

LA LOCATION DIRECTE

DE TOUS LES

FILMS DES ÉDITEURS DU MONDE ENTIER

Cinès

Vitagraph et C^{ie}

Ambrosio

Nordisk

Itala

Eclipse

Edison

Auteurs

Biograph

Selig

Lux

Milano

Bison

Raliance

Raleigh et Robert

Eclair

40, Boulevard Bonne-Nouvelle — PARIS

Téléphone 303-91

Adresse Télégraphique : AUBERFILM-PARIS



Le Courrier

Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :	Directeur : Ch. LE FRAPER	LA PUBLICITÉ
FRANCE	Rédaction et Administration	est reçue
Un an. 10 fr.	9, rue des Petites-Ecuries, PARIS	aux Bureaux du Journal
ÉTRANGER		
Un an. 12 50		

CASSE-COU !!

Le Courrier Cinématographique

Par une critique amicale de tous les instants, une analyse sincère et documentée, il esquisse aux fabricants la voie à suivre leur signale leurs erreurs, les tient en même temps au courant des desiderata du public, de ses goûts du moment et s'efforce de leur éviter dans la mesure de ses moyens, des efforts stériles, souvent coûteux.

LA RÉDACTION.

Quelle que soit la répugnance que nous éprouvons à formuler contre telle ou telle Société une critique qui pourrait être mal interprétée, nous ne devons pas nous en dispenser puisque le fait de l'exercer librement, constitue la raison d'être du *Courrier Cinématographique*.

La critique est aisée, l'art est difficile. La critique est cependant nécessaire. Elle peut rendre de très réels services même à ceux qui en sont l'objet.

Nous estimons, en agissant ainsi, rester dans les strictes limites de nos devoirs professionnels de journaliste probe et conscient. Quoiqu'il arrive, soucieux de notre responsabilité, nous n'y faillirons jamais.

Le cas qui nous intéresse aujourd'hui est celui de la Société Gaumont. Elle nous annonce qu'elle vient de terminer un film sensationnel de 900 mètres qu'elle apporte sur le marché et met en location-monopole, pour une durée minimum de 15 jours, au prix sans précédent de 2 francs le mètre.

Dès le premier écho de cette décision, n'ayant plus le temps de l'analyser, nous l'avons blaguée, nous en avons ri, et nous sommes persuadés que M. Gaumont lui-même l'a compris ainsi et a fait comme nous.

Ce n'est pas à sa personnalité que nous voulons nous attaquer. La question est une question d'ordre général beaucoup plus élevé. Elle mérite d'être traitée à tête reposée. C'est pourquoi nous y revenons aujourd'hui.

Pour la clarté de la discussion et exposer les faits de la cause, nous croyons utile de publier ci-dessous la lettre-circulaire que la Société Gaumont fit parvenir le 29 écoulé aux exploitants parisiens :

Paris, 29 Juillet 1911.

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous venons de terminer l'édition d'un film véritablement sensationnel qui doit être classé parmi les meilleures productions de l'art cinématographique : Nous voulons parler du film *La Tare*, d'une longueur de 900 mètres.

Tout a été réuni pour concentrer dans ce film, à la fois, l'intérêt du sujet, le jeu parfait des artistes, la perfection de la mise en scène et la qualité de la photographie.

Nous sommes certains d'avoir créé là un véritable chef-d'œuvre qui fera révolution dès son apparition, et qui trouvera auprès du public la plus grande faveur.

Tout en nous inspirant de l'exemple donné par certaines maisons du Nord, nous avons néanmoins cherché à éviter toute longueur inutile, et surtout à retenir constamment l'attention du spectateur, et ceci, d'une façon croissante.

Etant donnée l'importance de cette œuvre, nous avons décidé de ne pas la livrer en location aux conditions ordinaires. Nous en accorderons le monopole sur des bases qui seront établies d'après l'importance de chaque ville.

Pour Paris, nous avons décidé d'accorder quatre monopoles qui comprendront :

- 1° La région des Grands Boulevards, s'étendant de la Madeleine au Boulevard Sébastopol.
- 2° Du Boulevard Sébastopol à la Place de la Bastille.
- 3° Les Boulevards extérieurs, rive droite, de la Place de la Nation à la Place des Ternes.
- 4° La rive gauche en totalité.

Dans chacune de ces zones, nous livrerons notre film à un seul exploitant qui en aura par conséquent le monopole de présentation pendant le temps où cette exclusivité lui sera concédée.

Nous avons choisi comme date d'édition le 29 Septembre 1911.

La première concession ne sera accordée que pour une période minimum de 15 jours, pouvant à la rigueur se rapporter à deux établissements existant dans la même zone.

Les concessions suivantes seront accordées pour des périodes d'une semaine.

Nous présenterons ce film dès le début de Septembre, suffisamment à temps voulu pour que toutes les dispositions de publicité nécessaire puissent être prises par les différents exploitants qui en auront acquis le monopole.

Pour cet important sujet, nous éditons quatre affiches, soit 3 affiches au format ordinaire pouvant se vendre isolément, et une affiche générale d'un format triple réunissant les trois sujets édités séparément.

D'ici quelques jours, nous serons à même de vous faire parvenir les inscriptions détaillées de ce film, accompagnées de quelques clichés.

Nous espérons rencontrer un accueil favorable auprès de notre clientèle qui saura certainement reconnaître l'effort considérable que nous avons fait pour mettre au point une œuvre de cette importance.

Nous vous rappelons, d'autre part, que toutes nos dispositions sont prises, aussi bien en France qu'à l'étranger, pour garantir, de la façon la plus stricte, les monopoles que nous nous avons l'intention d'accorder.

Tout film introduit par fraude serait immédiatement saisi, et les poursuites nécessaires seraient engagées contre l'exploitant qui le présenterait, aussi bien que contre l'intermédiaire qui l'aurait irrégulièrement introduit.

Le prix du monopole pour la présentation à Paris et par zone, sera fixé ainsi qu'il suit :

Pour la première période de 15 jours : 2 francs par mètre.

Les concessions, seront, bien entendu, accordées par ordre de priorité de commandes.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir à ce sujet, tous renseignements que vous pourriez désirer.

Le comptoir Cinéma Location.

LE DIRECTEUR DU SERVICE.

Signé : Illisible.

Nous savons, personne ne l'ignore, que la Société Gaumont produit souvent de beaux films. Elle est justement renommée pour la pureté photographique de ses vues comme la Société Pathé l'est pour ses coloris et le luxe de sa mise en scène.

Nous sommes les premiers à applaudir tel effort artistique ou financier de telle ou telle société. Mais nous sommes avant tout des gens raisonnables, nous descendons souvent de notre tour d'ivoire journalistique, pour nous placer derrière les guichets des Cinémas Parisiens et nous obtenons ainsi en quelque sorte une synthèse, bien déterminée, des frais généraux que peut s'imposer une exploitation moyenne.

Nous savons aussi que pas un établissement de Paris ou d'ailleurs n'est susceptible de pouvoir passer quinze jours de suite la même vue, surtout lorsqu'il s'agit d'une scène de 900 mètres dont le défilé emplit la moitié du programme.

Il n'y a pas de doute, *La Tare* puisqu'il faut la nommer, *La Tare*, peut être un chef-d'œuvre.

Nous en acceptons l'augure, mais est-ce une raison suffisante pour rendre ce film inabordable en le taxant aussi lourdement ?

Il y a des Sociétés à Paris qui dépensent un argent considérable pour leurs films. Le Film d'Art, par exemple, dont tous les scénarios sont posés par des artistes éminents, payés au poids de l'or. Le Film d'Art

interprète les principaux chefs-d'œuvre des lettres françaises et n'hésite pas à acheter fort cher le droit de mettre en scène, telle ou telle pièce. Il majore justement ses prix, tout en restant cependant dans de sages limites.

Aujourd'hui, en nous proposant *La Tare* au prix de 2 francs le mètre pour 15 jours : soit 1800 francs. M. Gaumont met tous les exploitants hors d'état de lui passer un ordre.

Que dire de ce nouveau procédé des monopoles ?

Ils ont pourtant coûté cher les monopoles en matière cinématographique, on devrait s'en souvenir et n'y plus revenir.

Que dire de cette chinoiserie des zones ?

M. Gaumont ouvre un concours entre les exploitants. Les délimite, les choisit et en fin de compte, essaye de leur faire payer un chef-d'œuvre qu'ils ne connaissent même pas, si ce n'est sur la foi des appréciations de l'auteur. Et chacun sait qu'on est souvent indulgent pour soi-même.

Nous ne laisserons pas passer une semblable innovation sans la combattre de toutes nos forces.

Les exploitations cinématographiques sont devenues très difficiles. A quelques exceptions près, les budgets s'équilibrent péniblement. La moindre fausse manœuvre, le plus petit coup de barre maladroit peut jeter l'esquif à la côte.

Depuis trois ans, les exploitants ont vu s'élever les prix de leurs programmes du simple au double. Par suite de la multiplication des postes, de l'âpreté de la concurrence, des exigences du public trop sollicité, ils doivent faire de lourds sacrifices. On passait autrefois une ou deux vues nouvelles par semaine. Il est maintenant des exploitants qui composent exclusivement leurs programmes en première semaine et prennent régulièrement les actualités.

Et puis la mode coûteuse des grands films anti-cinématographiques est arrivée.

Si on laissait à l'heure actuelle s'accréditer la légende que les exploitants parisiens sont pressurables à merci, on n'en finirait plus.

Nous l'avons dit dernièrement. Le marché est menacé par une vague de *grands films*. On en annonce de tous côtés. Mais encore jusqu'à ce jour, ces films ne présentaient comme danger que leur longueur soporifique.

Voici maintenant qu'un fabricant lance un ballon d'essai de monopole accompagné de majoration des prix de location. Dans l'intérêt même de ce fabricant, dans l'intérêt supérieur de la corporation, nous devons appeler l'attention de tous sur un fait anormal anti-commercial qui pourrait, s'il était accepté, servir de précédents fâcheux pour d'autres entreprises du même genre.

Comme nous l'avons fait pour les grands Films sans nous occuper de l'autorité mise en cause, nous recrions : CASSE-COU !

La Tare n'agit ici que comme un simple mobile. Nous ne la connaissons pas, nous tenons à la laisser, ainsi que son auteur en dehors d'une discussion purement économique.

Organe du Cinéma, tout dévoué à sa prospérité, le *Courrier* restera fidèle à son programme. Il ne déviara pas de la ligne qu'il s'est tracée quelque soient les obstacles de la route.

Ch. LE FRAPER.

L'AMICALE des Opérateurs et Cinématographistes

Notre excellent ami, Mariani, nous a soumis vendredi dans une lettre fort intéressante, l'idée d'un groupement nouveau, sur des bases nouvelles, en vue de remplacer le Syndicat des Opérateurs de France malheureusement disparu. Sans le savoir, notre collaborateur a réveillé en nous une vieille idée qui, comme à lui, nous est chère. Nous rêvons d'un groupement idéal, qui réunirait dans une même apothéose de solidarité fraternelle, tous les hommes de la même profession, toutes les forces de la même industrie.

Comme lui, nous avons noté les inconvénients inévitables qui brisent l'essor des groupements actuels. Nous avons remarqué que les adhérents en général paient difficilement la plus petite cotisation. Il y a tant de surprises dans la vie, de surprises désagréables : On perd sa place, on tombe malade, ou bien c'est la femme, l'enfant, la mère. On cède aux sollicitations d'un Dufayel et l'on devient la proie d'un huissier. La pauvreté veille aux portes de tous les travailleurs, de tous ceux qui peinent et souffrent, et bien souvent, malgré tout le désir qu'on en a, on doit renoncer à sortir de sa paye les quelques francs du syndicat. L'on envoie alors sa démission ou l'on garde en poche une adhésion toute prête.

Supprimons la cotisation, nous ne recevrons que des adhésions morales. Plus de comptes laborieux à rendre, plus de responsabilités obsédantes, plus de ces laids soupçons qui déshonorent les assemblées fraternelles.

Et que de difficultés pour les réunions!

Ceux qui travaillent ne peuvent se déplacer, ceux qui ne travaillent pas, n'en ont pas le courage, pas les moyens. Evitons donc les réunions, mais fixons simplement un point de ralliement initial, portons-le à la connaissance de tous, et laissons à chacun le loisir de s'y transporter.

Quant au qualificatif de syndicat, il est en effet impopulaire et difficile à porter. Nous ne voulons pas en analyser les raisons ici, mais cependant le fait est là. Suspect aux uns, dangereux pour les autres, il faut le remplacer par un qualificatif aimable anodin et appeler ce groupement idéal : « **L'Amicale des opérateurs et cinématographistes.** »

Tous ceux qui savent convenablement manier un arc et un appareil. Tous ceux qui vivent de la cinématographie et en font la prospérité, (qu'ils soient de France ou d'ailleurs) pourront s'y faire inscrire.

Nous sommes encore de l'avis de notre ami Mariani, en ce qui concerne les conseils d'administrations.

Chacun veut être président, secrétaire ou trésorier et les réunions se passent en discussions stériles, n'ayant qu'un but celui de démolir ceux qui occupent les fauteuils pour s'y placer soi-même. Il en est ainsi au Parlement, à la C.G.T. partout et cela amène des perturbations indescriptibles, des trahisons hideuses, tout en causant le mal, dont on se plaint à juste titre.

Supprimons donc le conseil d'administration, créons un groupement nouveau qui n'aura ni conseil d'administration, ni cotisations, ni réunions obligatoires et qui ne sera ni un syndicat, ni une association, ni une société.

Créons l'Amicale des opérateurs et des cinématographistes dont tous les frais seront payés par notre Journal qui lui offre son siège social.

Les communications seront faites dans les colonnes du Courrier et nous proposons aujourd'hui de déléguer à un de nos rédacteurs, la lourde tâche d'en centraliser les forces.

Que tous les opérateurs, que tous les cinématographistes entre les mains desquels ces lignes tomberont nous écrivent et nous disent bien franchement ce qu'ils pensent de notre projet. Ils seront les premiers adhérents et les fondateurs de L'Amicale.

C. L.

Trou dans la lune

« Jules Verne, reviens!... Envoie-moi sur un bolide, dans cette lune qui se balance dans le firmament étoilé de nos belles nuits d'été, que là-haut, j'essaie de découvrir un nouveau peuple qui éditera les films historiques français!... »

Telle est la prière que l'autre jour le scénariste VOLE EN L'AIR adressait à l'ombre du grand fantaisiste!... Prière pleine de bon sens pour celui qui connaît la cinématographie et qui sait que les éditeurs français ignorent tout de l'histoire de leur pays, puisque ce sont des éditeurs étrangers qui font revivre tant bien que mal, les pages glorieuses... de cette histoire française dont pas une maison française n'est capable de tirer quelque chose faisant ressortir la beauté, de façon à éduquer les masses par le souvenir et faire vibrer le cœur par le patriotisme!...

Ah, vous : Clovis, Charlemagne, Bayard, Jeanne d'Arc, Napoléon... Vous, qui n'avez rêvé durant votre vie que donner à la France l'apogée de sa puissance!

Que pensez-vous de l'indifférence de vos chétifs descendants?

Il y a tant à faire cependant!... La moindre page contient des merveilles! Et du reste à quoi servent tant de drames, tant de peccadilles alors que ce grand livre nous donne tout ce qu'on peut rêver de plus prestigieusement beau.

Depuis quelque temps, l'on parle de rattacher la cinématographie à l'enseignement primaire. Ce serait là, un véritable tour de force en l'état actuel des choses. Au point de vue commercial même, les directeurs des Cinémas devraient comprendre qu'aux matinées enfantines, il serait plus agréable pour les enfants de voir défiler devant eux les coins du pays de France que peut-être jamais ils ne verront et les hauts faits d'armes de leurs aïeux que le maître leur a contés dans ses cours!... Cela vaudrait certainement mieux pour eux que la suite anti-artistique de ces drames souvent ridicules qui quelquefois ouvrent en eux des horizons, lointains peut-être, mais que caresse leur imagination et qu'ils commentent ensemble; l'enfant n'étant pas si naïf.

Mais voilà!... Il y a pénurie de ces bandes de faits historiques, et c'est par là que les éditeurs français manquent à l'un de leurs devoirs. Immortaliser la nation en réveillant les cœurs... Que de choses à dire!

Que de beaux films à tirer pour des artistes français! Que de scénarios tragiques et vécus à faire pour des auteurs français!

Au nom de la société, de la morale, de l'enfant, de la grandeur nationale, évitez à VOLE EN L'AIR d'aller dans la lune faire une demande d'édition de films historiques français, en les faisant vous-mêmes, Messieurs.

Dans ces conditions, vous aurez édifié une grande œuvre et vous aurez éclairé les esprits et soulagé bien des cœurs.

H. RELAUT.

Editeurs, Exploitants, Loueurs, Artistes, Opérateurs,

Si vous voulez être au courant de tout ce qui se passe dans la Cinématographie;

Si vous tenez à savoir tout ce qui se fait ou se dit;

Si vous vous intéressez aux affaires générales traitées dans la corporation;

Abonnez-vous au Courrier Cinématographique.



AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16 rue Grange-Batelière. Paris

Tél : 130 80

Les Meilleures Vues

LES

Meilleures Marques

du Monde entier



PLUS DE 4.000 MÈTRES

de Vues nouvelles chaque semaine



*L'Agence Générale Cinématographique ne dépendant d'aucun fabricant
ni d'aucun groupe de fabricants, n'achète que*

LES PLUS BELLES VUES

*qui soient présentées par tous les Fabricants de la France
et de l'étranger*



ASKALA.ASKALA.ASKALA.ASKALA.

EXPLOITANTS!

A partir du 1^{er} Septembre

LE FILM DES AUTEURS

Recommencera à publier chaque semaine

UNE VUE COMIQUE

vraiment comique

— et de la même qualité que celles qui ont triomphé —
la saison dernière :

La Belle-Mère du Sergent de Ville

La Grève des Midinettes

Madame Durand au Skaking

etc., etc.

Seuls concessionnaires pour la France

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière — PARIS

SUR L'ÉCRAN

De Londres.

Voici dans quels termes élogieux, *Le Bioscope*, un des principaux organes de la cinématographie mondiale, annonce à ses lecteurs, la venue au monde du *Courrier Cinématographique* :

A useful weekly periodical devoted to cinematography and allied industries has just appeared in Paris under the title of Le Courrier Cinématographique, with offices at 9, rue des Petites-Ecuries. The items given in the first two issues are largely international and the articles well-written and to the point.

Nous nous empressons de remercier notre grand confrère et aîné de cette marque si cordiale de bonne confraternité.

Le jugement que porte sur notre journal *Le Bioscope* dont chacun connaît la compétence éclairée et l'autorité en matière cinématographique, a pour nous la plus grande valeur. C'est pourquoi, nous tenons à en faire part à nos lecteurs, en leur soumettant *in extenso* le texte original, tel qu'il a été publié par notre confrère d'Outre-Mer, auquel nous sommes heureux d'envoyer l'expression de notre très sincère reconnaissance.

*
**

Déplacements et Villégiatures.

M. Jourjon, l'éminent directeur de l'*Eclair* est de retour de Marseille. M. Kastor s'y trouvait également cette semaine. Il avait laissé la direction de l'agence générale de location à son *alter ego* M. Lallement.

MM. Astaix et Monaco de la même société, sont en route pour Bruxelles.

M. Pruvost, le directeur du Phénix, est de retour de Touraine, mais il ne fait que traverser Paris car il compte repartir bientôt. M. Meilhat, le dévoué secrétaire du Syndicat des Exploitants du Cinématographe, est également revenu de villégiature. Nous l'avons rencontré par hasard et il nous a fait part de projets fort intéressants.

Rencontré à un entr'acte, mardi au *Consortium*, notre excellent ami Couchemann, le sympathique directeur de la Société Française d'attractions. M. Couchemann passe quelques jours à Paris. Nous avons eu juste le temps de le féliciter de la distinction honorifique dont il vient d'être l'objet.

La dernière promotion violette a apporté les palmes académiques à notre ami, nous en sommes ravis.

Notre excellent confrère G. Dureau vient de prendre ses quartiers d'été au Vésinet. Dans sa charmante villa, enfouie sous la verdure, il est à l'abri des fortes chaleurs qui nous dépriment à Paris.

Heureux confrère!

*
**

Prudence.

On raconte tout bas, dans les milieux cinématographiques qu'un de nos ministres, et pas des moindres, serait commanditaire du cinéma populaire d'un quartier excentrique.

Si cette information est exacte, elle ne peut que flatter nos collègues. Quant à nous, nous ne saurions trop féliciter ce ministre avisé. Aujourd'hui il y a tant de fluctuations dans la politique qu'il ne peut être mauvais de se pourvoir ailleurs.

Très bien, monsieur le Ministre, très bien!

Avis.

A l'occasion des fêtes du 15 août, les jours de projection des nouveautés hebdomadaires, se trouveront légèrement déplacés.

Voici le nouvel itinéraire exceptionnel :

Samedi 12 août

A 10 heures, *Pathé frères*, rue Favart;

A 2 heures, *Gaumont*, rue Saint-Roch?

A 3 h. 1/2, au *Consortium Cinéma*, 18, rue du Faubourg-du-Temple.

Mercredi 16 août

A 2 heures, au *Consortium Cinéma*.

Nous faisons remarquer à MM. les exploitants que ces modifications sont purement accidentelles, et qu'aussitôt après les fêtes les projections des nouveautés seront reprises comme autrefois, c'est-à-dire : le lundi et le mardi après-midi au *Consortium*.

*
**

Une bonne affaire

Messieurs les éditeurs, en quête d'artistes à prix avantageux pour poser leurs films, n'ont qu'à attendre le retour du Brésil de la troupe de l'Opéra-comique ramenée en France par son fidèle cornac Carré. Le départ pour l'Amérique avait été donné carrément. Le retour, vu le peu de succès remporté, s'effectue rondement, tant il est vrai que les Brésiliens ne sont pas des singes.

Habitué à entendre les grandes étoiles lyriques italiennes, connaisseurs et amateurs du bel Canto, ils ont trouvé que Mme Carré, MM. Beyle, Francell, etc., petites étoiles parisiennes, fabriquées à coups de publicité journalistique, boulevardière et dorée, ne les épataient nullement! Qui l'eût cru? Allons, messieurs les éditeurs, avez-vous besoin d'une Prima Dona pour jouer une scène d'empoisonnement ou encore d'un Directeur de théâtre subventionné pour diriger la partie artistique de votre maison?...

Faites vos offres! M. Dujardin-Beaumetz, notre si dévoué ministre à la cause des artistes, autorise le cumul des fonctionnaires que : *nous austres, gens de peu*, avons la bonté de payer!

*
**

Floraison de Cinémas

On annonce pour la saison prochaine, trois nouveaux cinémas sur les grands boulevards parisiens :

Le premier, 36, boulevard des Italiens, à la place qu'occupait l'Hôtel de Bade, juste en face le *Gab-Ka*, montrera au public parisien les vues Pathé frères, puisqu'il est édifié par cette Société.

Le second, doit être installé par M. Francfort, dans les vastes immeubles du journal *Le Temps*, 5, boulevard des Italiens. C'est une entreprise colossale. La nouvelle société d'exploitation n'a pas moins de 210.000 francs de loyer.

Le troisième nous permettra d'applaudir une fois encore l'esprit d'organisation et d'initiative d'un cinématographe bien connu. Nous voulons nommer M. Vives. La Salle sera érigée rue du faubourg Montmartre, dans l'ancienne usine du secteur Edison, presque au coin du boulevard Poissonnière, à deux pas de *l'Omnia Pathé*.

Chute de Poires.

Encore une drôle d'histoire dont les mauvaises langues de la corporation font des gorges chaudes.

Il paraît qu'un des grands manitous d'une grosse maison d'édition parisienne, pris d'un goût subit pour l'horticulture s'était spécialisé depuis quelques temps dans la culture des poires... financières.

Cet administrateur avisé ne tarissait pas d'éloges sur les avantages de l'exploitation. Il en dénombrait les bénéfices et alignait, à plume que veux-tu, des rangées de chiffres en représentant les différences fabuleuses. Et la poire devenait de plus en plus juteuse.

Or, il advint qu'un jour, complètement à point, elle fut cueillie par un troisième larron, plus malin, qui guettait avec un soin jaloux le moment favorable.

On dit que M. le directeur n'est pas content.

Vive la poire!

*
**

A. Boulogne-sur-mer.

Nous apprenons que la Société française d'attractions vient d'installer à Boulogne-sur-Mer, au Kursaal, un cinéma magnifique dont l'ouverture est fixée au 25 courant.

L'établissement est de toute beauté. Il comporte près de 1200 places assises et la salle est un véritable chef-d'œuvre de goût et de confort.

Nous souhaitons le plus vif succès à cette nouvelle exploitation, tout en restant sans inquiétude sur son avenir, car c'est notre excellent ami Couchemann qui en tient les destinées.

Et tout le monde connaît les éminentes qualités du directeur de la Société Française d'attractions.

*
**

“ La Réforme ”.

Nous ne faisons pas de politique au *Courrier Cinématographique*. Cela ne nous empêche pas de posséder des idées et de suivre avec écœurement l'aveulissement de notre pays et toutes les horreurs, infamies, trahisons et injustices, dont il est le théâtre passif.

Personne ne s'indigne. Tout le monde subit en silence les abus que les journaux n'osent même plus signaler, tant ils sont nombreux.

Nous croyons cependant faire œuvre utile en envoyant nos félicitations à un journal vraiment courageux, qui dans ce siècle de mensonge dit *La Vérité*.

Que tous les amis de la vérité, il en reste encore, demandent un numéro spécimen de *La Réforme*, 9, rue Jacques-Cœur. Ils seront édifiés.

*
**

Services et Abonnements.

Il est fait chaque semaine indépendamment des services de justificatifs, d'échange ou d'abonnement, un envoi gratuit d'environ trois mille exemplaires de *numéros spécimen* à titre de publicité, en vue d'assurer la diffusion rapide et méthodique de notre journal.

Ces envois étant pris dans une liste d'environ vingt mille noms, nous ne pourrions garantir l'envoi régulier du *Courrier*, à dater du prochain numéro, qu'aux seuls abonnés.

Nous en avertissons nos amis, nous les prions de vouloir bien s'en souvenir et de ne pas nous en tenir rigueur, s'ils ne reçoivent le *Courrier* que de temps en temps.

A MM. Gaumont et Ch. Pathé.

Il nous revient que MM. les loueurs et exploitants de Paris, seraient décidés à formuler le désir de voir s'effectuer certaines modifications dans les heures de projection des nouveautés présentées par ces deux Sociétés.

Et ceci dans ce sens :

Pour la Société Gaumont, reporter la séance de vendredi après-midi au lundi matin.

Pour la Société Pathé, maintenir la séance du mardi matin, mais passer à cette séance le même programme que le samedi matin au lieu du programme antérieur.

Ceci permettrait à MM. les loueurs et exploitants de voir les nouveautés deux ou trois fois à leur gré,

Nous soumettons cette petite revendication à qui de droit.

L'Opérateur.

Une lacune à combler

Votre permis de chauffeur ! me demandait il y a quelque temps un gendarme dans le canton de Vaud, au moment précis où la voiture se mettait en marche. Heureusement, je l'avais avec moi, et il était bien en règle, car après l'avoir examiné pendant près de 6 minutes et 25 secondes, montre en main, Pandore me le rendit sans mot dire, mais avec un regard qui signifiait : « Vous n'y auriez pas coupé garnement, de votre contravention ! »

J'ai trouvé ça très bien, cette sévérité de l'autorité envers les chauffeurs ne possédant pas de permis de conduire, car enfin l'humanité a le devoir de se protéger. Et puis, n'est-ce pas, aujourd'hui l'apprentissage est obligatoire dans tous les métiers, il est même souvent d'une durée fort longue, et l'on exige de celui qui veut pratiquer en qualité d'ouvrier qu'il ait terminé son apprentissage. C'est juste et raisonnable.

Pourquoi donc un seul métier fait-il exception à la règle ? Pourquoi dans ce métier, qui présente pourtant certains dangers pour celui qui le pratique comme pour le public aussi, n'exige-t-on ni apprentissage, ni examen, ni diplôme ? Pourquoi le premier venu, qu'il soit sérieux ou qu'il ne le soit pas, qu'il soit prudent ou imprudent, sobre ou ivrogne, etc., etc., pourquoi alors que n'est pas chauffeur qui veut, le premier venu a-t-il le droit d'être opérateur de cinématographe ? Est-ce logique ? S'il arrive encore parfois des accidents, n'est-ce pas la conséquence du fait que l'opérateur ne connaît pas suffisamment son métier ?

Est-ce logique que le premier venu puisse ainsi par son inexpérience ou son incapacité nuire à une industrie magnifique et utile entre toutes, en créant un danger qui sans lui ou s'il avait les connaissances nécessaires à l'opérateur sérieux, n'existerait pas ?

Si j'étais législateur, cela ne trainerait pas. Et voilà au moins une loi qui serait utile, par ces temps où l'on en fait tant d'inutiles !

« Chacun son métier et les vaches seront bien gardées » disaient nos pères en langage imagé. Et qu'ils avaient raison, mon Dieu !

E. WOLF.

“ LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE ” est COMPLÈTEMENT INDÉPENDANT.

Il ne “ SAIT PAS TOUT ” mais il dit “ TOUT CE QU'IL SAIT. Il n'a ni “ FIL SPÉCIAL ” ni “ FIL À LA PATTE ”.

Amis et lecteurs, envoyez-lui des INFORMATIONS alimentez-le de NOUVELLES ORIGINALES, soumettez lui vos REVENDICATIONS, VOS IDÉES, il publiera les unes, étudiera les autres.

Publications légales

Société Internationale de Lumière froide (Procédés Dussaud)

Société anonyme française en formation.

Durée : 75 ans. — Siège : 27, rue de Mogador, Paris.

Objet. — Exploitation (principalement par la constitution de filiales) des procédés Dussaud relatifs à l'éclairage, à la lumière, à l'optique et aux rayons ultra-violet.

Capital : 50.000 francs, divisé en 500 actions de 100 francs à souscrire et à libérer en numéraire.

M. François Dussaud, docteur ès-sciences, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue Guillaume-Tell, n° 19 et la Société d'études techniques et financières, société anonyme au capital de 100.000 francs dont le siège est à Paris, rue de Mogador, 27, apportent conjointement à la société le bénéfice des procédés Dussaud dans toutes leurs applications relatives à l'éclairage, à la lumière, à l'optique et aux rayons ultra-violet, ainsi que tous brevets pris ou à prendre, perfectionnements, études et toutes inventions relatifs aux mêmes objets et la marque Silf. En rémunération de ces apports, il est attribué 50 p. 100 des bénéfices nets de la société après tous prélèvements et amortissements et 50 p. 100 des produits nets des ventes des brevets étrangers ou des concessions de licences étrangères.

Les assemblées se réunissent au siège social et sont convoquées : 16 jours d'avance au moins pour toutes autres assemblées.

En dehors des jetons de présence qui lui sont alloués par l'assemblée, le conseil d'administration à droit à 50 p. 100 des bénéfices nets après prélèvement des 5 p. 100 pour la réserve légale et de 5 p. 100 pour le capital.

Pas de bilan.

Société fondatrice :

« Société d'études techniques et financières ».

Le président du conseil :

F. FONTAINE.

* *

Théâtre Gémier

Société anonyme au capital de 800.000 francs divisé en 8.000 actions de 100 francs.

Siège social, à Paris, 33, faubourg Saint-Martin.

Complément à la notice insérée dans les numéros du *Bulletin annexe au Journal officiel* des 30 janvier et 6 février 1911.

Les six mille actions à souscrire en numéraire et libérées du quart ont été complètement libérées conformément à l'article 10 des statuts à la suite d'appel de fonds portés par avis personnels adressés à chaque actionnaire par lettre recommandée.

L'appel du 2° quart a été fait le 25 avril et l'appel des 3° et 4° quarts a été fait le 15 mai 1911.

L'administrateur délégué.

GEMIER.

* *

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e BOURDEL, notaire, En vertu d'une ordonnance de référé et sans attribution de qualités.

Le jeudi 17 août 1911, à 10 heures du matin.

D'un fonds de commerce de fabricant et marchand d'appareils et spécialités photographiques, connu sous le nom de : Société de Franceville

Exploité à Paris, 52, rue du Four (6^e arrondissement).

Dépendant de la Communauté MEYNET-PAQUIN.

Aux requête, poursuites et diligence de :

1^o M. Pierre MEYNET, marchand d'appareils photographiques, demeurant à Paris, rue Darcy, n° 3, veuf de Mme Anne-Marie PAQUIN agissant tant en son nom personnel qu'au nom et comme tuteur naturel et légal de : 1^o M. Maurice-Louis, Amédée MEYNET, né à Paris, sur le 17^e arrondissement le 26 août 1891 ; 2^o Mlle Marthe-Jeanne-Marie MEYNET née sur le même arrondissement le 18 décembre 1895 ; 3^o Et M. Marcel-Gabriel-Auguste MEYNET, né sur le 7^e arrondissement de Paris, le 20 septembre 1902.

2^o M. Maurice-Arthur JOURNEUX, représentant de commerce et Mme Gabrielle MEYNET, son épouse, demeurant ensemble à Paris, rue Saint-Benoit, n° 3.

En présence de M. Jean PAQUIN, rentier demeurant à Moutier, près Briey (Meurthe-et-Moselle), agissant en qualité de subrogé-tuteur des mineurs MEYNET, Mme JOURNEUX et les 3 mineurs MEYNET, habiles à se porter héritiers chacun pour 1/3 de Mme MEYNET, leur mère décédée en son domicile à Paris, rue Darcy, n° 3, le 9 avril 1911.

Désignation des objets mis en vente :

Un fonds de commerce de fabricant et marchand d'appareils et spécialités photographiques, connu sous le nom de Société du Franceville exploité à Paris, rue du Four, n° 52, comprenant :

1^o La clientèle et l'achalandage ;

2^o Le matériel servant à son exploitation ;

3^o Les marchandises qui garniront ledit fonds lors de l'entrée en jouissance ;

4^o Et le droit au bail des lieux où ce fonds est exploité consenti pour 3, 6, 9, 12 ou 15 années à partir du 1^{er} avril 1901 moyennant un loyer annuel de 1.800 francs.

Mise à prix (pour la clientèle ou achalandage et le droit au bail) : **12.000 francs.**

Loyers d'avance à rembourser : 900 francs.

Consignation pour enchérir : 2.000 francs.

En sus de son prix, l'adjudicataire sera tenu de prendre le matériel pour la somme de 264 francs, montant de la prise de l'inventaire dressé après le décès de Mme MEYNET et les marchandises à dire d'experts. Pour l'exécution de l'adjudication et de ses suites domicile est élu à Paris, rue du Général-Beuret, n° 30, en l'étude de M^e BOURDEL, notaire.

S'adresser : 1^o pour visiter sur les lieux ;

2^o Et pour tous renseignements à M^e BOURDEL, notaire, dépositaire du cahier des charges.

* *

Société anonyme des Casinos de Trouville

De la délibération du conseil d'administration de la Société anonyme des **Casinos de Trouville**, dont le siège social est à Paris, 11, rue Grange-Batelière en date du 5 juillet 1911 il a été extrait ce qui suit :

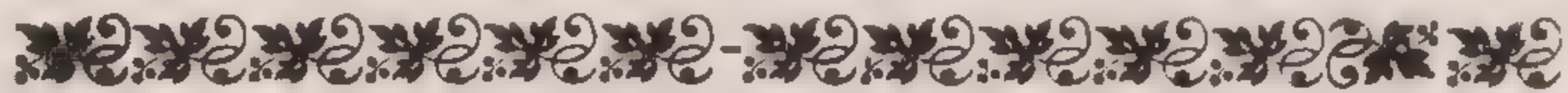
Le conseil décide le transfert du siège social de Paris actuellement 11, rue Grange-Batelière, au n° 7 de la rue de la Pépinière.

Le conseil donne tous pouvoirs au porteur du présent extrait pour procéder aux formalités de dépôt et de publication légale.

« Deux doubles du présent extrait ont été déposés aux greffes du Tribunal de Commerce de la Seine et de la Justice de paix du 8^e arrondissement de Paris, le 26 juillet 1911. »

L'administrateur-délégué :

E. COENNECHE.



LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE
est **COMPLÈTEMENT INDEPENDANT.**

Il ne **SAIT PAS TOUT**, mais il dit "**TOUT CE QU'IL SAIT**". Il n'a ni "**FIL SPÉCIAL**" ni "**FIL A LA PATTE**".

Amis lecteurs, envoyez-lui des **INFORMATIONS**, alimentez-le de **NOUVELLES ORIGINALES**, soumettez-lui vos **REVENDICATIONS, VOS IDÉES**, il publiera les unes, étudiera les autres.

Inscrivez-vous comme **CORRESPONDANTS**. Pour devenir ce qu'il veut être, c'est-à-dire "**UN ORGANE UTILE A TOUS**", il lui en faut beaucoup et partout.

A L'AVANCE, DE TOUT CŒUR, IL VOUS DIT MERCI !

LES NOUVEAUTÉS

Le Film d'Art Location

16, rue Grange-Batelière

L'Usurpateur (drame) A..... 295 mètres

Ambrosio

Les commandes devront être faites à cette maison avant le 11 août.

Le masque tragique (drame) A. et photos..... 218 mètres

Barillot se porte député (comique) A. et ph..... 130 —

La ville de Koutais (pl. air)..... 102 —

Kineto

(Sans date de livraison)

Exercices d'ensemble à l'orphelinat de Reedham (England)..... 84 mètres

Les merveilles de la cristallisation..... 123 —

Biograph

LIVRABLE LE 8 SEPTEMBRE

Quand on est jeune (comédie) A..... 146 mètres

La pêche miraculeuse (comédie) A..... 123 —

Lubin

Le sacrifice de l'Indien (drame) A..... 304 —

Un jeu de tromperie (comédie)..... 307 —

Société Cinès

Représentant : Louis AUBERT

11, rue Saint-Augustin

Une aventure d'Henri IV (comédie) A..... 223 mètres

Antidote (drame) A..... 164 —

Le chevalier fantôme (drame) A..... 341 —

Les cinq vagabonds acrobates (comique)..... 113 —

Léa fait de la gymnastique (comique)..... 145 —

Zagabrie (Croatie) (plein air)..... 123 —

Eclipse-Radios

Fiancée du douanier (drame)..... 202 mètres

L'employé modèle (comique)..... 163 —

Retrouvée (drame)..... 275 —

Dakar et la baie de Gorée..... 136 —

Eclair

L'heureuse métamorphose..... 246 —

Comment le Cinéma se défend contre la grève..... 110 —

Les tribulations d'un huissier..... 115 —

La vallée de l'Albula..... 76 —

POUR PARAÎTRE LE 24 AOÛT

Elle voulut mentir (drame) A. Série A.C.A.D. 254 mètres

Charley a acheté un briquet automatique (c.).. 152 —

Pour placer une pièce fausse (comique)..... 138 —

Comment on fabrique un bouchon (document)..... 112 —

Edison

L'édit du Cardinal..... 300 —

L'habit de son père..... 160 —

Itala

La sonate fatale (drame) A..... 268 mètres

Les talons de Gribouille (comique) A..... 193 —

Le papillon de Toto (comique)..... 141 —

Reliance

Cartes fausses (drame) A..... 298 mètres

Lux

Dans les airs (comédie)..... 142 mètres

La vertu de Nanette (comédie)..... 159 —

Putouillard et sa tâche (comique) A..... 140 —

Nordisk Films

Filiale de Paris

Représentant : Louis AUBERT

40, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

A moi la vengeance! (drame nihiliste) A.... 420 mètres

Raleigh et Robert

Fêtes Equestres en Caucase (pl. air)..... 93 —

Pasquali

Col de Maloya (pl. air)..... 104 —

L'Automobile n° 223 (drame)..... 285 —

Vitagraph

L'honneur est sauf..... 305 mètres

Le renard n'est pas un lâche..... 310 —

Cœur d'artiste..... 283 —

Monsieur fait du plein air..... 275 —

Les maisons d'éditions précitées présentent leurs nouveautés tous les lundis et tous les mardis à partir de deux heures au *Consortium Cinéma*, 18, rue du faubourg du Temple.

Exceptionnellement, (à cause de la fête du 15 août) les films présentés actuellement le lundi seront montrés samedi 12 août à 3 h. 40 au *Consortium Cinéma* et ceux présentés habituellement le mardi seront montrés le mercredi 16 à 2 heures.

Gaumont

PROGRAMME N° 35

Le trafiquant (drame) A..... 400 mètres

Les gorges de Cians (panorama coloris)..... 150 —

Une belle dame passa (comédie) agr..... 300 —

Bébé hercule (comique) agr..... 128 —

Dernière conquête de Don Juan (comique) agr. 200 —

Renoncement (sentimental) agr..... 300 —

Les deux trappeurs (drame)..... 230 —

A bord du dirigeable (*Adjudant Vincenot*) (doc.) 100 —

Pathé Frères

PROGRAMME N° 27

Mort légalement (drame)..... 230 mètres

Oiseau de printemps, hirondelle d'hiver (scène dramatique) A. de M. Lauman S.C.A.G.L.. 220 —

L'Inespérée conquête (comédie) de Em. Ferder. 290 —

L'aventure de M. Smith (comique)..... 165 —

Rosalie est jalouse (comique)..... 105 —

Nick Winter contre Nick Winter (scène comique) de Gab. Timmory..... 245 —

Jobard ne peut pas rire (Sketch)..... 165 —

Les chats de Gontard dans leurs exercices (ac.) 100 —

Effet de glace à Odessa par 35° de froid (p. a.) 80 —

Une excursion aux gorges du Loup (pl. air c.) A. 175 —

Gaumont, Pathé frères, présentent leurs nouveautés dans leurs salles de projections respectives.

Pour être publiés, les programmes doivent nous parvenir le mardi dans la journée ou le mercredi matin à la 1^{re} distribution.

TRIBUNE PROFESSIONNELLE

Nous savons par expérience personnelle, combien il est difficile pour un exploitant sérieux de trouver un bon opérateur. Nous connaissons les démarches pénibles que doit s'imposer ce dernier pour rencontrer le directeur consciencieux qui saura apprécier ses qualités, aussi nous voulons essayer, dans un intérêt commun, de rapprocher les exploitants et les opérateurs à l'aide d'un moyen déjà usité chez les artistes de théâtre :

A cet effet, nous prions nos camarades, les opérateurs professionnels, de vouloir bien nous communiquer leurs dates de disponibilités. Nous les publierons, sous cette rubrique.

Il va sans dire, que nous ne livrerons au public que les adresses d'opérateurs (professionnels). Nous en connaissons personnellement beaucoup, pour les avoir, ou employés ou vus à l'œuvre dans des exploitations diverses et nous pourrions ainsi, tracer entre le « savoir faire » professionnel et la fantaisie, une ligne de démarcation très nette.

Ceux que nous ne connaissons pas, et qui désireront s'inscrire dans notre (tribune) devront justifier, non pas par des certificats ou références quelconques, mais par une audition donnée dans nos bureaux même, de capacités indiscutables.

Les exploitants pourront consulter notre liste en toute confiance. Ils y trouveront, à coup sûr, sans crainte de surprise, des hommes expérimentés, possédant leur métier, rompus à toute ses finesses et de bons employés dont la collaboration intelligente et dévouée, sera pour eux un facteur certain de succès.

LIBRES DE SUITE :

M. FOLIOT, mécanicien, électricien, opérateur, travaille indistinctement sur appareils Pathé ou Gaumont, 32, boulevard du Temple, Paris.

M. MANUEL, opérateur, électricien, travaille sur appareils Pathé ou Gaumont, 4, rue Michelet, Montreuil-sur-Seine.

PETIT COURRIER

L. 52., Marseille. Oui, Monsieur, nous avons bien dit l'appareil Gaumont, mais il ne s'agit pas du nouveau modèle à croix de malte et petit tambour, *Celui-ci ne laisse rien à désirer*, mais des anciens modèles, à grands tambours entraîneurs.

Et nous nous expliquons : Les Films, même des meilleures marques, rétrécissent à l'usage, par suite de mille raisons, entre lesquelles la chaleur est à citer. Le tambour, à cause de son grand diamètre, intéresse un grand nombre de perforations 8 à 10 environ. Le rétrécissement les rapproche tant soit peu. Comme les dents du tambour de bronze restent immuables, il n'est pas difficile à comprendre, que sous la forte traction du moteur, les dents engrènent de force et détériorent légèrement le film.

Nous nous mettons à votre disposition pour vous faire la démonstration dans nos bureaux, lors de votre passage à Paris.

Ciné Reinsal. Votre installation est parfaite. Jusqu'à présent nos préférences vont au projecteur Pathé, pour mille raisons, aussi nous vous conseillons de conserver l'installation tel qu'elle était autrefois.

Les appareils dont vous nous parlez, n'ont pas donné à Paris de résultats bien positifs. Ils ne sont pas encore complètement au point, ils restent d'un maniement difficile tout en étant très coûteux.

Nous vous conseillons d'attendre encore pour grever votre budget d'une attraction coûteuse dont les résultats financiers ne sont point encore acquis.

Il n'y a pas à Paris d'exploitations de ce genre. On attend. Quant à l'écran nous ne connaissons pas la marque dont vous nous parlez. On utilise ici des écrans en calicot enduits d'un badigeon de blanc à la colle, qui donne un excellent résultat.

Essayez vous verrez.

M. Louisbè, Clermont-Ferrand. Parfaitement nous nous occupons de réorganiser l'Amicale des cinématographistes. Suivez le *Courrier*, régulièrement.

M. B. D., Lyon. Nous ne comprenons pas votre façon de voir. Il existe dans l'ancien répertoire des chefs d'œuvre qui feraient certainement recettes. Est-ce que nous n'applaudissons pas, *Faust*, *Carmen*, *Manon*, *Tartuffe* et *Tuti quanti* depuis de nombreuses années. Pourquoi en serait-il autrement en matière cinématographique ?

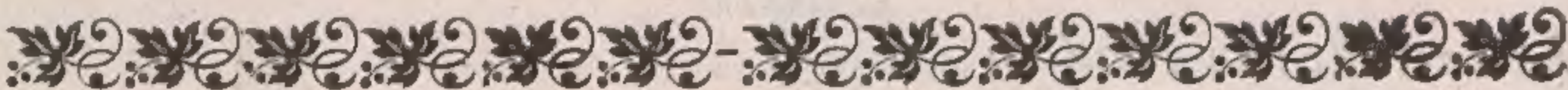
X. X. X., Paris. Nous avons déjà dit notre façon de voir sur *La Tare*. Reportez-vous à notre article de tête.

Farjal, Paris. Mais oui ! M. Aubert a ouvert une succursale à Lille, 79, rue de Paris. Ecrivez.

Un opérateur, ami du *Courrier*. Oui ! Nous espérons y arriver, mais il faut nous aider et vous inscrire de suite. Les abonnements nous sont indispensables. Ils assurent notre indépendance.

Une caissière de Belleville. Nous plaçons tout le petit personnel qui s'adresse à nous. Envoyez-nous votre adresse et vos références.

Correspondant Salonique. Attendons nouvelles par courrier. Dites-nous si nous devons continuer le service de propagande en Turquie.



PETITES ANNONCES

Le Courrier Cinématographique

se charge de tous travaux d'impression à très bon compte. Il peut fournir affiches, prospectus, tickets, etc., pour exploitations cinématographiques ou théâtrales. Demander les modèles et les tarifs.

On demande gérants, opérateurs, contrôleurs, placiers, bruisseurs, conférenciers, caissiers, caissières, pour exploitations cinématographiques. Ecrivez vos dates de disponibilité et faites-vous inscrire au *Courrier Cinématographique*, où l'on place le petit personnel à titre absolument gracieux.

MM. les Exploitants pour monter vos Cinémas, adressez-vous en toute confiance au *Courrier Cinématographique*, le seul intermédiaire naturel qualifié, le plus désintéressé. *Le Courrier Cinématographique* voulant faire une œuvre philanthropique et se rendre utile à tous, traite sans frais.

A vendre automobile, 8-12 H-P, 4 cylindres installée spécialement pour tournées cinéma, état de neuf, dynamo 70 volts 70 ampères. A céder de suite. S'adresser pour tous détails au *Courrier*. P.-B.

Cabine réglementaire absolument neuve, à vendre 200 francs.

Projecteur état neuf garanti à l'essai, 190 francs.

Un lot affiches diverses 120 x 160 échantillons, au *Journal*, à vendre 20 cent. pièce.

Un écran 9 x 9. Pathé frères à œillet, a servi deux fois, 3 coutures, à vendre 90 francs.

Occasion rare à vendre 20.000 mètres de films toutes marques, en noir de 10 à 20 centimes le mètre ; en couleurs de 20 à 40 centimes. Demander listes et échantillons.

VIENT DE PARAÎTRE

Le Cinématographe

SON PASSÉ

SON AVENIR

SES APPLICATIONS

PAR F. ROSEN
Ingénieur-Conseil

En vente au COURRIER

Broché : 2 fr. 50. — Cartonné : 3 fr. 25

Franco par poste

Broché : 2 fr. 80. — Cartonné : 3 fr. 75

Toutes les personnes qui font de la
Photographie lisent la

Photo-Revue

En vente toutes les semaines, partout

15 centimes le numéro

LE PLUS IMPORTANT JOURNAL

de l'Industrie Cinématographique en Angleterre :

"THE BIOSCOPE"

85, Shaftesbury Avenue, à Londres W.

Abonnement : Un an, 10 fr. Paraît toutes les Semaines

Spécimen gratuit envoyé sur demande

Cinematografia Italiana ed Estera

Organe Professionnel bi-mensuel
du Cinématographe, du Phonographe et des Industries qui s'y rattachent

Directeur : Professeur G.-I. FABBRI

TURIN (Italie) Via Cumiana, 31

Prix de l'Abonnement 8 francs

La Cinématographie Italienne est l'organe officiel de
l'Exposition Universelle de Turin en 1911.

HENRI LEISSUS

ÉDITEUR DE MUSIQUE

9, rue des Petites Écuries. — PARIS

ÉDITION et IMPRESSION
D'ŒUVRES MUSICALES

ORGANISATION DE CONCERTS DE SOCIÉTÉS
ET SOIRÉES MONDAINES

PROGRAMMES SPÉCIAUX

Spécialités pour CINÉMATOGRAPHES

ORCHESTRES, PIANISTES, CHANTEURS et ATTRACTIONS

LES MEILLEURS RÉFÉRENCES ARTISTIQUES

SPECIALITÉS

PHOTOGRAPHIQUES



CRISTALLOS

67, Boulevard Beaumarchais PARIS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

Produits bruts
et Manufacturés

DE

PREMIER CHOIX

Spécialités réputées
pour Professionnels

AMERICAN KINETOGRAPH

G. REYNAUD, Directeur

18, RUE MAXO, 18, MARSEILLE

LA PLUS GRANDE AGENCE DE LOCATION DU MIDI

AGENT RÉGIONAL de L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

16, Rue Grange-Batelière, PARIS

4.000 Mètres de Nouveautés par semaine

350.000 Mètres de Films de stock depuis
un demi-centime par jour et par mètre

L'AMERICAN KINETOGRAPH peut tourner le Film d'Art et tous les grands Films de 400 à 1.000 mètres parus à ce jour.

L'AMERICAN KINETOGRAPH est le fournisseur de tous les grands établissements de la région.

EN LOCATION

“ Le Film d'Art ”

L'Usurpateur

AVIS

M. G. REYNAUD avise Messieurs les Exploitants qu'il est par traité spécial concessionnaire exclusif pour le midi de la France des Films “ Le Film d'Art ”, L'Abime, la Traite des Blanches 1^{re}, 2^e et 3^e série, Le Vertige, Le Carnet de Caisse d'Epargne et le Voleur d'Amour et que, de ce fait, il ferait saisir sans préjudice des poursuites et des dommages et intérêts encourus, tout film qui ne serait pas fourni par lui.

Scanned from the collections of La Cinémathèque française



Post-production coordinated by



www.mediahistoryproject.org

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

